

Montreuil, le 29 août 2022

Madame Sylvie RETAILLEAU
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
21 rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Education nationale et
de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Monsieur Olivier BROCHET
Directeur de l'AEFE
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Lettre Recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de L114-2 du code général de la fonction publique, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève du jeudi 1^{er} septembre au lundi 31 octobre 2022 inclus.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour :

- l'arrêt des suppressions de postes et des fermetures de classes, et les créations de postes nécessaires ;
- le recrutement immédiat des candidats sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ;
- la titularisation de tous les agents contractuels qui le souhaitent ;
- l'augmentation des salaires, l'ouverture immédiate de négociations salariales et la revalorisation du point d'indice à hauteur de 22,68 % ;
- le retrait de la réforme des concours et de la formation initiale, l'abandon de la masterisation ;
- l'abandon des remises en cause des statuts, notamment issues du Grenelle ;
- l'abandon des protocoles dits « sanitaires », qui remettent en cause les missions des personnels ;
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AED et les AESH et l'abandon des PIAL ;
- le rétablissement du baccalauréat national et le retrait de la réforme du lycée et de Parcoursup ;
- le retrait du « pass vaccinal » et des mesures liberticides prises au nom de la gestion de crise sanitaire ;
- et toutes les revendications relatives au temps de travail et aux conditions de travail.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.



Clément POULLET,
Secrétaire Général de la FNEC FP-FO